



INDEXATION

Qu'est-ce que l'IMI ?

L'indice monétaire d'inflation (IMI) est un indice spécifique aux régimes de la Ville de Montréal. La formule pour calculer l'IMI est en fonction du taux de rendement des obligations du Canada venant à échéance dans 10 ans ou plus.

Afin de déterminer l'indice monétaire d'inflation au 1^{er} janvier d'une année, on calcule la moyenne des taux (en %) des obligations du Canada (échéance 10 ans ou plus) sur 60 mois au 30 juin de l'année précédente. On ajoute 1 à ce résultat (qui est en %) pour ensuite le diviser par 1,02 et retrancher 1.

**Ce document ne confère aucun droit.
En cas de litige, le règlement officiel
du régime prévaudra en tout temps.**

L'indice monétaire d'inflation (IMI)

COMMENT SE CALCULE L'IMI?

Voici le détail du calcul de l'IMI qui était applicable pour l'indexation du 1^{er} janvier 2025.

	Taux de rendement des obligations d'épargne du Canada échéance 10 ans ou plus (en %)					
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Janvier	-	1,42	1,32	2,07	2,92	3,31
Février	-	1,32	1,77	2,24	3,34	3,36
Mars	-	1,25	1,90	2,45	3,06	3,38
Avril	-	0,99	1,96	2,82	2,98	3,73
Mai	-	0,92	1,91	2,80	3,18	3,65
Juin	-	0,95	1,77	3,24	3,15	3,39
Juillet	1,67	0,86	1,64	2,85	3,34	-
Août	1,34	1,01	1,73	3,06	3,46	-
Septembre	1,54	0,99	1,92	3,03	3,93	-
Octobre	1,60	1,01	1,88	3,43	3,96	-
Novembre	1,57	1,06	2,03	3,02	3,39	-
Décembre	1,67	1,13	1,75	3,31	3,00	-

Somme des taux des 60 mois : 138,73
Moyenne (somme divisée par 60) : 2,3122

Une fois que l'IMI est déterminé, nous sommes en mesure de calculer l'indexation applicable.

$$IMI_{2025} = \frac{1,023122}{1,02} - 1 = 0,306 \%$$

COMMENT L'INDEXATION DE LA RENTE EST-ELLE DÉTERMINÉE?

Premièrement, nous devons déterminer le taux d'indexation applicable à la rente de retraite. Le taux est basé sur l'indice monétaire d'indexation (IMI) auquel on retranche 4 %. On appelle ce taux l'indice des rentes.

$$\text{Indice des rentes} = \text{IMI} - 4 \%$$

Par exemple le taux d'indexation applicable au 1^{er} janvier 2025.

$$\begin{aligned} \text{Indice des rentes} &= 0,306 \% - 4 \% \\ &= -3,694 \% \end{aligned}$$

Une fois l'indice des rentes déterminé, un test d'indexation accumulée est effectué tous les 1^{er} janvier. Nous vérifions si la rente indexée depuis la retraite jusqu'au 1^{er} janvier de l'année d'indexation est supérieure au montant de rente que vous recevez à la date à laquelle l'indexation est calculée. Lorsque ce test est effectué, il inclut autant les indices d'indexation positifs que négatifs calculés depuis le début de la retraite.

L'augmentation de votre rente ne prend effet qu'à partir du moment où l'écart entre la rente indexée depuis votre retraite jusqu'à la date de calcul et le montant de la rente payable est positif.

EXEMPLE

Pour une rente au moment de la retraite de 1 000 \$, le tableau ci-dessous présente l'écart entre le test d'indexation accumulée en date du 1^{er} janvier 2025 (date de l'indexation) et le montant de la rente actuellement en versement, selon l'année de retraite de la personne retraitée.

Par exemple, pour un retraité de 2001, qui reçoit actuellement une rente de 1 000 \$, la différence entre le montant du test d'indexation accumulée au 1^{er} janvier 2025 (555 \$) et le montant de la rente actuellement en versement (1 000 \$) est de -445 \$. La différence étant négative, le montant de la rente actuellement en versement n'est pas augmentée au 1^{er} janvier 2025. Pour que la rente soit augmentée à nouveau, il faudra donc que l'indexation accumulée soit de plus de 80,2 %. À noter que pour les retraites avant 2001, votre rente a été indexée pour la dernière fois en 2001, dès 2002 le test d'indexation accumulée ne permet pas l'augmentation de la rente.

Année de retraite	Montant payable au 2025-01-01 (en \$)	Test indexation accumulé au 2025-01-01 (en \$)	Écart à récupérer (en %)
2014	1 000	656	52,4 %
2013	1 000	638	56,7 %
2012	1 000	623	60,5 %
2011	1 000	610	63,9 %
2010	1 000	598	67,2 %
2009	1 000	588	70,1 %
2008	1 000	579	72,7 %
2007	1 000	572	74,8 %
2006	1 000	566	76,7 %
2005	1 000	562	77,9 %
2004	1 000	560	78,6 %
2003	1 000	558	79,2 %
2002	1 000	556	79,9 %
2001 et avant	1 000	555	80,2 %

HISTORIQUE

Voici l'évolution de l'indice des rentes des 32 dernières années (formule IMI- 4 %).

Historique de l'indice IMI- 4 % (en %)

Année	Taux	Année	Taux
2025	-3,694	2009	-1,496
2024	-3,963	2008	-1,264
2023	-4,127	2007	-0,967
2022	-4,181	2006	-0,675
2021	-4,067	2005	-0,434
2020	-3,902	2004	-0,403
2019	-3,756	2003	-0,331
2018	-3,742	2002	-0,085
2017	-3,607	2001	0,330
2016	-3,300	2000	0,892
2015	-2,964	1999	1,362
2014	-2,758	1998	1,863
2013	-2,391	1997	2,313
2012	-2,075	1996	2,816
2011	-1,924	1995	3,081
2010	-1,750	1994	3,572

Pour plus d'information

Services aux retraités
Téléphone : 514 872-9721
Courriel : services-auxretraites@montreal.ca
Site Web : retraitemontreal.qc.ca

